

Le Redoublement à l'école : le pour et le contre.

Numéro d'inventaire : 2006.01211

Auteur(s) : Plantu

Type de document : image imprimée

Éditeur : Le Monde (Paris)

Date de création : 2004

Description : caricature de presse en n&b + jaune et rouge

Mesures : hauteur : 220 mm ; largeur : 255 mm

Notes : Extrait de "Une" du Journal "Le Monde" du samedi 11 décembre 2004, avec une caricature : une institutrice d'école primaire dans sa classe face à un jeune garçon qui conteste le principe du redoublement.

Mots-clés : Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)

Scènes scolaires dans les écoles primaires mixtes et EPS

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill. en coul.



Le redoublement à l'école : le pour et le contre

LES MEMBRES du Haut Conseil de l'évaluation de l'école devaient examiner, vendredi 10 décembre, les différentes études réalisées en France et à l'étranger sur la question du redoublement à l'école. Contredisant les positions affichées tant par le ministre de l'éducation nationale, François Fillon, que par de nombreux enseignants, ces travaux concluent pour la plupart à l'inefficacité du redoublement. Une étude inédite sur le redoublement au cours préparatoire réalisée par des chercheurs d'un institut de recherche sur l'éducation (CNRS-université de Bourgogne) sera présentée lors de la réunion du Haut Conseil : elle ne montre pas d'effets bénéfiques significatifs en faveur de la pratique du redoublement.

Le Monde a par ailleurs interrogé plusieurs enseignants. « Le redoublement est toujours un pari », disent-ils.

► Une étude inédite sur le redoublement au cours préparatoire

► Les arguments de Fillon et des enseignants face à ceux des chercheurs

► Un professeur : « Un bon soutien scolaire serait mille fois mieux, mais à défaut... »

► Le modèle finlandais

Laïcité :
Raffarin et Villepin s'opposent à Sarkozy

DEVANT les responsables de l'Etat, préfets de région et de département, Jean-Pierre Raffarin s'est dit hostile, jeudi 9 décembre, à une réforme de la loi du 9 décembre 1905, qui instaure la séparation des Eglises et de l'Etat. « *La République rassemble, le communautarisme divise* », a dit le premier ministre. Le ministre de l'intérieur, Dominique de Villepin, a estimé que le financement des mosquées ne nécessite pas une réforme de la loi, même si « les conditions actuelles » sont « souvent opaques ». Ces interventions constituent des répliques à Nicolas Sarkozy, partisan d'une réforme de la loi et d'une participation de l'Etat au financement de la construction des mosquées. Lors d'une émission sur France-Inter, dimanche, le président de l'UMP entendait répondre à ses détracteurs.

Lire page 12

Lire page 8